



Avenir des CETE et STC

Réunion du 4 octobre. 2011 entre le **Cabinet**
et les **Organisations Syndicales**

Compte-rendu Cfdt

Pour le Ministère : FERRAND (conseiller social), VALLA, JUNG, ANTOINE (DRI) + 3 du SG
Les quatre OS (organisations syndicales) **CFDT**, **CGT**, **FO**, **UNSA**, étaient représentées.

Délégation CFDT : **LEBRETON** (Secrétaire Général), **MEUNIER** (Certu), **BOUIN** (Cete Ouest),
FOURMIGUÉ (Cete Méd - rédacteur).

Le Conseiller social ouvre la réunion et excuse M.BERTEAUD qui a dû accompagner la ministre.

La CFDT fait la déclaration suivante :

La CFDT veut attirer l'attention du cabinet et de l'administration (DRI et DRH) sur le fonctionnement et le management actuel du **Cetmef**. Les agents et même l'encadrement du Cetmef sont très inquiets face au comportement de leur directeur qui, par ses décisions inappropriées risque de saborder le navire Cetmef, de plus en plus mal barré (au propre comme au figuré).

Les relations avec les clients DAM et VNF sont au plus mal et les réactions du directeur peuvent mener le service dans le mur. On voudrait couler le Cetmef qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Le directeur du Cetmef use d'un management par la terreur (indemnitaire notamment), ce qui freine la remontée du malaise de plus en plus profond des agents et des cadres.

Vous êtes alertés. Ne rien faire à votre niveau relèverait de la non-assistance à service et agents en danger. Merci de faire au plus vite pour redresser la situation. Nous souhaitons être informés de la suite que vous donnerez.

Conseiller social: voudrait des exemples concrets de ces graves accusations.

CFDT : signale que le cas du Cetmef avait déjà été évoqué en CTPM.

FO rappelle qu'elle a alerté la DGITM, depuis près d'un, sur les problèmes du Cetmef.

Remise et lecture des deux déclarations intersyndicales du CERTU et du SETRA, suite aux assemblées générales tenues dans ces deux services. Ces deux STC sont inquiets de voir leur missions noyées dans un organisme de plus de 3 000 agents.

Conseiller social : en réponse sur le SETRA, "vous interpellez le cabinet sur le rapport CGEDD. On a hésité à le transmettre car on souhaitait faire abstraction des 14 propositions et tout mettre à plat. La position du cabinet sur le périmètre ou le statut n'est pas arrêtée. Pas d'a priori mais on est sûr que si on ne change rien au système actuel, on aura une déliquescence à terme du réseau actuel".

CFDT : les agents ont du mal à comprendre la démarche. On a l'impression qu'on construit un NDST ex-nihilo, sans vraiment tenir compte de l'existant. Ainsi, votre note commence par "le ministère doit disposer d'un outil ..." alors qu'il existe déjà un réseau technique, même si le volet scientifique a été réduit avec le départ du LCPC. La CFDT re-insiste sur sa demande, par courrier du 26 juillet 2011, d'une cartographie actuelle du réseau (missions, ETP...),.

Conseiller social : n'apporte pas de réponse claire à cette question. (post-commentaire **CFDT** : soit la DRI n'a pas les éléments ou ne veut pas se plonger dans ce travail, soit l'administration ne souhaite pas donner d'éléments quantitatifs aux OS).

Conseiller social : en réponse à des questions sur le risque de "juge et partie", si l'on met dans un même organisme, les CETEs unifiés et les STC qui les pilotent : "*à coté d'un pilote, il faut un contrôleur*".

Conseiller social : se défend d'avoir choisi la solution d'un unique organisme intégrant les STC et les CETE. Rien n'est décidé, même si les écrits de la DRI peuvent parfois laisser croire qu'on penche vers cela. Quant au choix entre les 2 statuts (SCN ou EPA), il a demandé à la DAJ de travailler sur les difficultés respectives.

CFDT : souhaite revenir sur la note relative aux missions du NDST.

Les mots "outil", "levier" font un peu "mécanique automobile" et pourraient être avantageusement remplacés.

Quant à la VOCATION du NDST, elle n'apparaît qu'au milieu du document et devrait être remontée en tête ! Enfin, telle qu'elle est rédigée, elle comporte 3 items, qui ressemblent plus à des missions, voire des actions. Elle devrait tenir en une phrase forte, traduire l'essence et le sens de l'organisme.

Le terme "**Scientifique et Technique**" peut être un peu gênant ; il fait penser directement à EPST, alors que nous ne souhaitons clairement pas nous orienter vers ça et vous non plus, même si le mot recherche est martelé régulièrement dans vos écrits ! La recherche, surtout dans les CETE, reste une activité marginale.

Pour définir la VOCATION du NDST, on pourrait voir une rédaction du type :

ETRE l'ORGANISME (ou le RESEAU) d'appui méthodologique et d'expertise technique de la Nation (État et collectivités locales), dans le champ pluridisciplinaire ou transversal, du développement et de l'aménagement durable des territoires.

Complément éventuel : JOUER le rôle de "**PASSEUR**" (bijectif) entre Recherche et Ingénierie/Technique de terrain, appuyé sur une solide pratique opérationnelle qualifiante.

Sur les champs d'intervention : pourquoi ne pas avoir repris au moins les intitulés des 10 comités de domaine, fraîchement redéfinis par la DRI, au vu des nouvelles missions du Grenelle.

Enfin il faudrait être plus explicite sur "**l'économie verte et équitable**".

Conseiller social : prêt à étudier voire intégrer les observations des OS, si elles leur conviennent. Il rappelle que nous n'en sommes qu'à la phase de concertation, qui court jusqu'à fin novembre. La phase de dialogue social (négociation) viendra après.

DRI : la recherche n'est clairement pas dans les missions fondamentales des STC ou des Cete. Celle qui s'y pratique est une forme de recherche plus en aval, via des labos communs avec l'IFSTTAR par exemple.

CFDT : pose la question de la constitution de la direction du NDST (SG, DST...) surtout dans l'hypothèse où les STC resteraient en dehors. Cela ne conduira-t-il pas à un nouveau déshabillage des CETE ? Si les STC y rentrent, les DG ne risquent-ils pas de profiter du grand chambardement pour récupérer des moyens humains. Dans les deux cas, on risque un affaiblissement de l'ensemble.

Conseiller social : même si certaines DG peuvent avoir ces vellétés, le cabinet saura y résister.

CFDT : réitère sa demande par courrier de juillet 2011 concernant la cartographie établie sur l'ensemble des services et à laquelle la Directrice de la DRI a fait référence. Pourquoi ne pas faire un état des lieux des emplois et de leur répartition géographique comme cela a été fait par VNF ?

Conseiller social : Je ne suis pas opposé à faire cet état des lieux. Pour éviter la concurrence entre CETE qui est non seulement stérile mais aussi destructrice, on travaille aujourd'hui sur un grand ensemble voire deux ensembles avec une définition très large. Nous n'avons pas de religion en la matière. Rien n'est tranché. On part sur un principe de regroupement des services techniques comme Direction technique. Garder les STC et ne regrouper les CETE ne semble pas pertinent

Prochaines réunions de concertation

CFDT : demande que les convocations soient adressées à tous les militants proposés par les OS car la plupart des chefs de services y sont très "attachés".

- 25 octobre : gestion RH,
- 8 novembre : statut ; comparaison SCN vs. EPA
- 21 novembre : relations avec les collectivités, gouvernance
- 28 novembre : réunion conclusive



la Cfdt ... des choix, des actes !



le 20 octobre VOTEZ ! Merci d'avance de votre soutien